



HAL
open science

L'agro-business à l'assaut des terres irrigués de l'Office du Niger (Mali).

Florence Brondeau

► **To cite this version:**

Florence Brondeau. L'agro-business à l'assaut des terres irrigués de l'Office du Niger (Mali).. Cahiers
Agricultures, 2011, 20 (1-2), pp.136-43. 10.1684/agr.2011.0472 . hal-00740807

HAL Id: hal-00740807

<https://hal.science/hal-00740807>

Submitted on 11 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1 L'agro-business à l'assaut des terres irriguées de l'Office du Niger (Mali)

2

3 The agro-business assail irrigated lands of the Office of Niger (Mali)

4

5 Mots-clés

6 Office du Niger, irrigation, sécurité alimentaire, agriculture familiale, agro-business, accès au foncier

7

8 Thèmes

9 Développement agricole, gestion des ressources, recompositions spatiales.

10

11 Key words

12 Office of Niger, irrigation, food safety, farming agriculture, agro-business, property access

13

14 Subjects

15 Agricultural development, resources management, spatial reorganizations.

16

17

18 Résumé.

19

20 Des programmes d'aménagement colossaux sont entrepris dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger
21 et laissent augurer des mutations sans précédent. L'Etat malien et ses partenaires s'engagent vers la
22 promotion de l'agro-business et la privatisation du foncier. Le modèle de développement agricole basé sur
23 l'agriculture familiale semble donc être remis en question. Cette région est à l'aube de recompositions
24 socio-spatiales et de désajustements tant socio-économiques qu'environnementaux que l'on commence
25 tout juste à pressentir. Dans ce contexte, de nombreuses questions doivent être soulevées quant aux
26 perspectives de développement de ces systèmes irrigués alors que de sérieuses réserves sont à avancer
27 quant à la vocation de l'agro-business à sécuriser l'approvisionnement alimentaire du Mali et des pays
28 voisins.

29

30 Abstract

31 Colossal programs of adjustments are begun in the Office du Niger area and let expect unprecedented
32 transformations. The Malian State and its partners make a commitment towards the promotion of the
33 agro-business and the privatization of the land. The model of development based on the family agriculture
34 seems to be thus questioned. This region is at the dawn of socio-spatial reorganizations and of
35 désajustements so socioeconomic as environmental that we begin hardly to anticipate. In this context,
36 several questions settle as for the perspectives of development of these irrigated systems. Serious reserves
37 are to observe as for the vocation of the agro-business to secure the food supply of Mali.

38

39 Contexte de l'analyse et problématique

40

41 Alors que la sécurité alimentaire constitue une préoccupation majeure des pays sahéliens, les perspectives
42 d'extension de ses zones irriguées font du Mali une puissance agricole potentielle à l'échelle régionale.
43 Des projets d'aménagement sans précédent sont programmés à l'horizon 2020 et au delà (figure 1), dans
44 le cadre des accords engagés avec l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) et la
45 CEN-SAD (Communauté des Etats Sahélo-Sahariens), tandis que des investisseurs privés ou publics
46 étrangers renforcent leur emprise dans la région (Chine, Afrique du Sud, Etats Unis). La promotion de cet
47 agro-business annonce-t-elle la fin de l'agriculture irriguée familiale ? L'émergence d'un pôle de
48 production agricole régional permettra-t-il d'accroître la sécurité alimentaire des populations? Ces projets
49 constituent-ils une opportunité de développement ou seulement de croissance de la production agricole?

50

51

52

53L'Office du Niger à la recherche d'un modèle de développement.

54

55« *L'Office du Niger : îlot de prospérité paysanne ou pôle de production agricole ?* » (Marchal, 1974) :

56cette question récurrente (Morabito 1977), semble plus que jamais d'actualité.

57

58L'irrigation de près de 90 000 d'hectares a été laborieusement mise en oeuvre depuis 1947 (figures 1),

59mais les extensions engagées ou envisagées connaissent une inflation sans précédent sans que l'on en

60sache précisément les modalités. Le Sexagon (principal syndicat des paysans de l'Office) évalue les

61surfaces susceptibles d'être attribuées à des investisseurs étrangers à 360 000 ha sans préciser toutefois à

62quelle échéance. L'irrigation de 200 000 ha constituait en effet l'objectif maximum annoncé dans le

63Schéma Directeur de Développement régional à l'horizon 2020 (BCEOM 2001). Finalement le mirage du

64million d'hectares irrigués envisagés dans les plans de l'ingénieur colonial E.Béline (1921), n'aurait-il

65jamais été abandonné ?

66

67Dans le cadre d'accords régionaux, 100 000 ha ont été effectivement officiellement attribués aux pays

68membres de l'UEMOA. Pour l'heure les aménagements envisagés par le Sénégal (Office du Niger, 2010)

69ne portent que sur 5500 ha dans le secteur de Kandiourou (figure 1). Les parcelles aménagées devraient

70être attribués à des ressortissants des 8 pays membres sous la forme de lots de 9, 21 ou 48 ha (Dave,

712008).

72Dans le cadre du Millenium Challenge Account (MCA 2009) les Etats Unis ont entrepris un projet

73d'aménagement de grande envergure dans le Kouroumari sur le site d'Alatona (figure 1). 14 000 ha seront

74répartis entre 1 785 exploitants et vendus par lots de 10, 30, 90 voire 120 ha Le but est de promouvoir des

75entreprises agricoles performantes qui bénéficieront de titres fonciers. Le projet s'accompagne de la

76construction d'une route permettant de relier Niono à la zone-projet distante de 80 km ; premier tronçon

77d'un axe bitumé qui devrait relier Ségou à Tombouctou. Par ailleurs, le canal adducteur principal de

78l'Office du Niger verra sa capacité doubler, tandis que le canal du Sahel et le Fala de Molodo seront

79approfondis et élargis.

80Ces projets visent à promouvoir des exploitations privées de taille moyenne (10 à 50 ha), capables de

81financer une partie des aménagements hydrauliques et de participer à l'accroissement de la production

82céréalière.

83La Libye et le Mali ont par ailleurs créé une société mixte « Malibya Agriculture », filiale du groupe

84libyen Laïco, chargée de mettre en oeuvre des aménagements sur 100 000 ha attribués à la Libye au nom

85de la CEN-SAD. Une première tranche de 25 000 ha doit être aménagée dans le Macina d'ici 2012 (figure

861 et 5). L'élargissement et l'approfondissement du canal de Boky Wéré entrepris sur une longueur de 40

87km par la société chinoise « China Geo-Engineering Corporation » (CGC) sont d'ores et déjà quasiment

88achevés (figure 2). La production rizicole devrait s'élever à 200 000 tonnes dès 2012 et atteindre à terme

891,6 millions de tonnes. Une intensification de la production de l'ordre de 20% est envisagée grâce à

90l'introduction de semences hybrides chinoises qui seront produites sur place. Des rendements rizicoles de

91l'ordre de 10 à 12 t/ha sont attendus. La culture du maïs devrait être introduite massivement en particulier

92pour soutenir la création d'un pôle d'élevage intensif de 960 000 bovins. Ce projet s'inscrit dans un

93processus d'externalisation de la production agricole engagé par la Libye et répond donc à des objectifs

94politiques bien spécifiques.

95L'Office du Niger constitue par ailleurs un site privilégié pour la production d'agro-carburants. A

96Markala, le projet SOSUMAR (Société Sucrière de Markala dont les capitaux sont majoritairement sud

97africain) dispose de 14 000 ha de canne à sucre dont la production est destinée à être transformée pour

98une part en bio-éthanol (figure 1). Des cultures test sont entreprises depuis plusieurs années, en attente de

99la validation des études environnementales et du plan de réinstallation des populations déplacées (BAD

1002009). Les 200 asperseurs prévus devraient être installés sur la totalité de la surface attribuée.

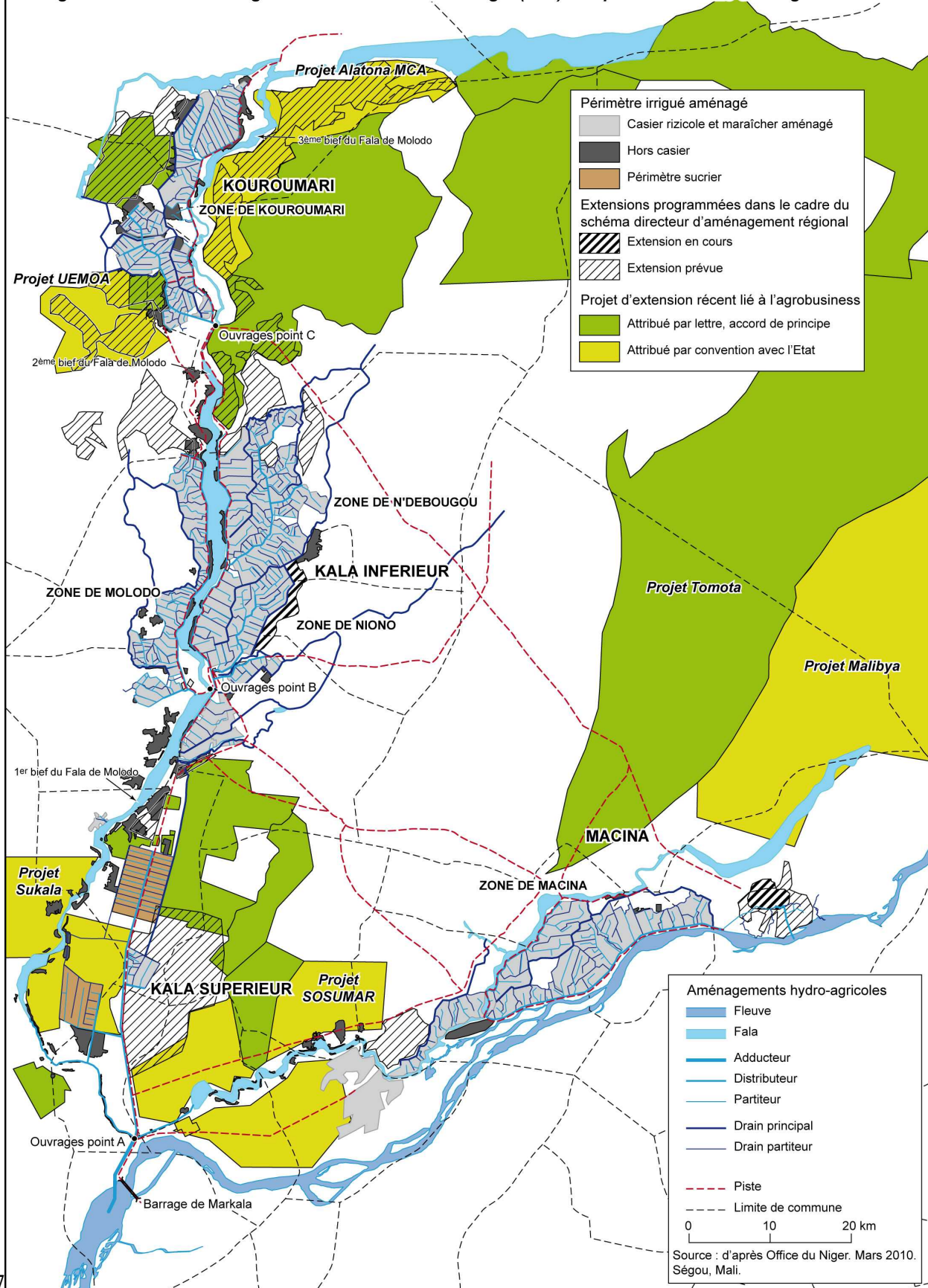
101Les sociétés chinoises qui contrôlent déjà 6000 ha de canne à sucre dans ce secteur et possèdent les trois

102usines Sukala, souhaitent tripler leur capacité de production en étendant les superficies cultivées, dont une

103 partie serait consacrée à la fabrication de bio-carburants. Le groupe malien TOMOTA projette quant à lui 104 d'irriguer quelques 100 000 ha d'oléagineux divers (tournesol, soja) et de pourghère (*Jatropha curcas*) 105 (figure 1).

106

Figure 1 : L'agro-business à l'assaut de la Zone Office du Niger (Mali). Schématisation des extensions envisagées.
The agro-business assails irrigated lands of the Office of Niger (Mali). Simplification of the envisaged extensions.



107

108

109Une telle promotion de l'agro-business et le maintien de l'agriculture familiale sont-ils conciliables ?

110

111Les exploitations familiales se trouvent pour beaucoup d'entre elles dans une situation très précaire.
112Certains casiers obtiennent des rendements élevés (jusqu'à 8 t/ha dans la zone Rétail) mais les résultats
113sont très inégaux (2 t/ha dans bien des secteurs du Macina). Le prix très élevé des engrais empêche les
114exploitants d'utiliser des doses suffisantes et contribue à un endettement des exploitations qui engendre
115un processus de désinvestissement : vente du matériel agricole et des bœufs de labour, cession des
116parcelles (Coulibaly et al, 2006). Cet endettement freine tout investissement, fragilise le processus
117d'intensification, et constitue la première cause d'éviction.

118De ce fait, dans une région qualifiée de «grenier à riz». paradoxalement, la plus grande partie des
119exploitations ne dégage que peu d'excédents. Il ne semble pas que l'on ait réellement donné les moyens à
120cette paysannerie locale d'entreprendre de réelles mutations . Le manque d'encadrement technique et
121commercial et surtout la taille trop réduite des exploitations constituent sans doute les principaux freins à
122la modernisation de l'agriculture familiale : 56% des paysans disposent de moins de 3 ha, seuil de
123viabilité économique ; la taille moyenne des exploitations est évaluée à 3,7 ha (Dave, 2008). L'essentiel
124des tonnages de riz commercialisés provient donc d'une minorité d'exploitations prospères disposant de
125surfaces irriguées supérieures à la moyenne et souvent gérées par des attributaires non résidents. Le
126modèle de développement basé sur la création d' «un îlot de prospérité paysanne» est donc de plus en
127plus remis en question, alors que l'augmentation de la production agricole constitue une priorité affichée
128à l'échelle nationale comme dans le cadre de l'UEMOA. Alors que l'état malien ne dispose pas des
129moyens financiers suffisants pour mener de front les extensions nécessaires et les travaux de
130réhabilitations du réseau hydraulique, les bailleurs de fonds souhaitent que les futurs exploitants soient
131aussi des investisseurs capables de contribuer au financement des infrastructures. Or, les expérimentations
132de programmes d'extension basés sur la participation paysanne comme Bèwani ou Rétail 4, se soldent par
133des échecs économiques et sociaux. La surface des parcelles étant proportionnelles aux sommes investies,
134ces attributaires sont souvent condamnés à une précarité extrême sur des parcelles de 0,25 à 0,50 ha.

135L'introduction de l'agro-business, la promotion de sociétés privées et le soutien aux grandes exploitations
136constitue dans ce contexte, l'alternative qui semble avoir été choisie par le Mali.

137

138

139Vers un processus de développement agricole durable?

140

141Le gigantisme des projets annoncés laisse perplexe alors que l'alimentation en eau des zones irriguées
142existantes suscite déjà l'inquiétude quant à la durabilité du système irrigué tel qu'il est conçu

143



144

145Figure 2. Canal de Boky Wéré. Section élargie à 100m. février 2010. F. Brondeau

146Figure 2. Boky Wéré canal. Section widened in 100m. February, 2010. F. Brondeau

147 Les ponctions mensuelles moyennes réalisées au profit de l'Office du Niger sur le débit du fleuve
148 atteignent e effet 74% au mois de mars et peuvent absorber la quasi-totalité du débit mensuel entre février
149 et mai en année décennale sèche (Bélières et al, 2001). Le risque de pénurie saisonnière a d'ailleurs été
150 démontré à l'occasion de l'étiage 1999. Dans un contexte récurrent de compétition entre les différents
151 usages de l'eau du Niger, la priorité a été alors donnée à la production électrique au détriment de
152 l'irrigation (Kuper et al, 2002). En dépit de la réfection du réseau hydraulique, les gaspillages portent
153 l'efficacité de ce système à 33%, ce qui est très en deçà du taux acceptable (50 à 60 %) pour un réseau
154 gravitaire (Ouvry et al, 2002). Surtout, le choix de promouvoir une quasi monoculture du riz y compris
155 pendant la saison la plus chaude, constitue une aberration en terme de gestion de l'eau.

156 Dans ces conditions, l'approvisionnement régulier des extensions programmées suscite bien des réserves.
157 Les grands projets ont certes les moyens de financer des techniques d'irrigation performantes. Ainsi, des
158 asperseurs ont été mis en place par SOSUMAR et le goutte à goutte est envisagé pour les cultures
159 maraîchères de Malibya....

160

161 L'impact de ces innovations techniques à l'échelle de la parcelle est à relativiser au regard des travaux
162 hydrauliques planifiés: le canal de Boky Wéré d'une largeur de 100 m et d'une longueur de 40 km laisse
163 augurer d'énormes pertes par évaporation et par infiltration (figure 2). L'augmentation des prélèvements
164 sur le Niger aggrave les risques de pénurie saisonnière. La construction du barrage de Fomi en amont
165 (Guinée) devrait certes assurer une régulation du débit du fleuve et permettre une augmentation des
166 prélèvements (Zwarts et al, 2005). Cependant, aucune étude d'impact environnemental du projet Malibya
167 n'est consultable à ce jour. Pour des extensions de 100 000 à 150 000 ha planifiées dans le Schéma
168 directeur d'aménagement régional provisoire (BCEOM, 2001), la réduction des surfaces inondées dans le
169 delta vif a été évaluée à 2000 km² (Bélières et al, 2002), mais il ne semble pas qu'une quelconque étude
170 d'impact ait été menée sur ces écosystèmes humides en tenant compte des extensions aujourd'hui
171 envisagées. Les conséquences sur le régime du fleuve en aval restent inconnues ; elles pourraient pourtant
172 susciter des tensions dans les zones agricoles de la Boucle du Niger et au delà au Niger. L'Office
173 encourage d'ailleurs dès à présent les paysans à réduire les surfaces cultivées en riz entre février et mai
174 (Traore, 2008), mais dans le même temps, la société Malibya négocie avec le gouvernement malien une
175 clause de priorité pour l'accès à l'eau durant cette période... Ces démarches suscitent un certain nombre
176 d'interrogations au sujet de la consommation d'eau du projet alors que le taux de double-riziculture n'est
177 pas connu, et que le choix des cultures pratiquées en saison sèche n'est pas précisé. Des questions se
178 posent également quant à l'arbitrage des concurrences pour l'accès à l'eau qui se présenteront pendant les
179 périodes de pénurie qui, à la lumière de la crise de l'étiage 1999, ne sont pas à exclure. Elles laissent
180 craindre que la priorité en matière de desserte en eau soit donnée aux grands projets irrigués et une
181 concurrence accrue entre les grandes zones-projets.

182

183 La privatisation des attributions foncière repose sur le fait que la sécurisation de l'accès à la terre est
184 considérée comme une condition nécessaire aux investissements privés sur le long terme. Les paysans
185 perçoivent pourtant cette évolution comme un facteur de précarité supplémentaire et revendiquent
186 d'autres formes de sécurisation. C'est d'abord une augmentation de la taille des parcelles attribuées qui
187 permettrait de sécuriser la situation économique des paysans de l'Office. Or l'achat de parcelles ou
188 l'aménagement de parcelles supplémentaires se révèle financièrement inaccessible à la majorité des
189 paysans. Les organisations paysannes militent aussi pour une généralisation des permis d'exploitation ou
190 des baux emphytéotiques. Ces contrats déjà en vigueur, mais de façon marginale, leur permettraient de
191 bénéficier d'un usufruit des parcelles transmissible sur de longues périodes. L'hypothèque de ces droits
192 pourrait alors servir de garantie à l'octroi d'un crédit destiné à développer l'exploitation.

193 Le processus d'«accaparement des terres» agricoles (Grain, 2008; Cotula, 2009) qui semble qualifier les
194 pratiques de certains investisseurs constitue une menace pour les populations riveraines. Certes, des
195 projets comme celui d'Alatona ou de SOSUMAR comportent des Plans de Réinstallation des Populations
196 déplacées (PRP) (Banque Africaine de Développement, 2009 ; MCA 2009), négociés avec les
197 représentants des populations. Ainsi à Alatona, les 33 villages évacués ont été reconstruits en périphérie et
198 les compensations engagées sont présentées comme une opportunité dans la mesure où les sites seront

199 désenclavés par un accès routier, bénéficieront d'une adduction électrique, d'un accès à l'eau potable et
200 disposeront par ailleurs d'infrastructures scolaires et sanitaires (MCA, 2009). On ne peut que saluer
201 l'amélioration potentielle du cadre de vie des populations, mais il faut craindre des tensions dans les
202 zones d'accueil entre les populations bénéficiant de droits coutumiers antérieurs et les nouveaux arrivants.
203 Des négociations sont envisagées avec les populations des zones de réinstallation mais aucune
204 information précise n'est donnée quant à la localisation précise de ces villages. En outre, des parcelles de
205 5 ha sont effectivement attribuées à chaque concession déplacée mais 3 ha devront être remboursés. Dans
206 d'autres cas, les conditions de déplacement et de réinstallation des populations sont complètement
207 occultées. Ainsi, le projet Malibya se désengage de toute responsabilité vis à vis des populations locales
208 déplacées : ce sont les Communes qui seront chargées de gérer les réinstallations et les litiges fonciers
209 potentiels. Les villages riverains de l'axe goudronné réalisé à partir de Kolongotomo souffrent déjà de
210 l'invasion de leurs champs maraîchers (et de leurs cimetières pour certains) par les gravats issus de
211 l'exploitation des carrières utilisées pour la construction de la route (figure 3 et 4).

212

213



214

215 figure 3. Abords de Boky Wéré. Champs maraîchers

216 occupés par les bulldozers exploitant les carrières.

217 Février 2010 ; F. Brondeau

218 figure 3. Neighborhoods of Boky Wéré. Truck

219 farming fields where the bulldozers used in the

220 quarries are parked. February, 2010. F Brondeau

221

222



223

224 figure 4. Gravats encombrant les abords des villages

225 riverains de la route goudronnée.

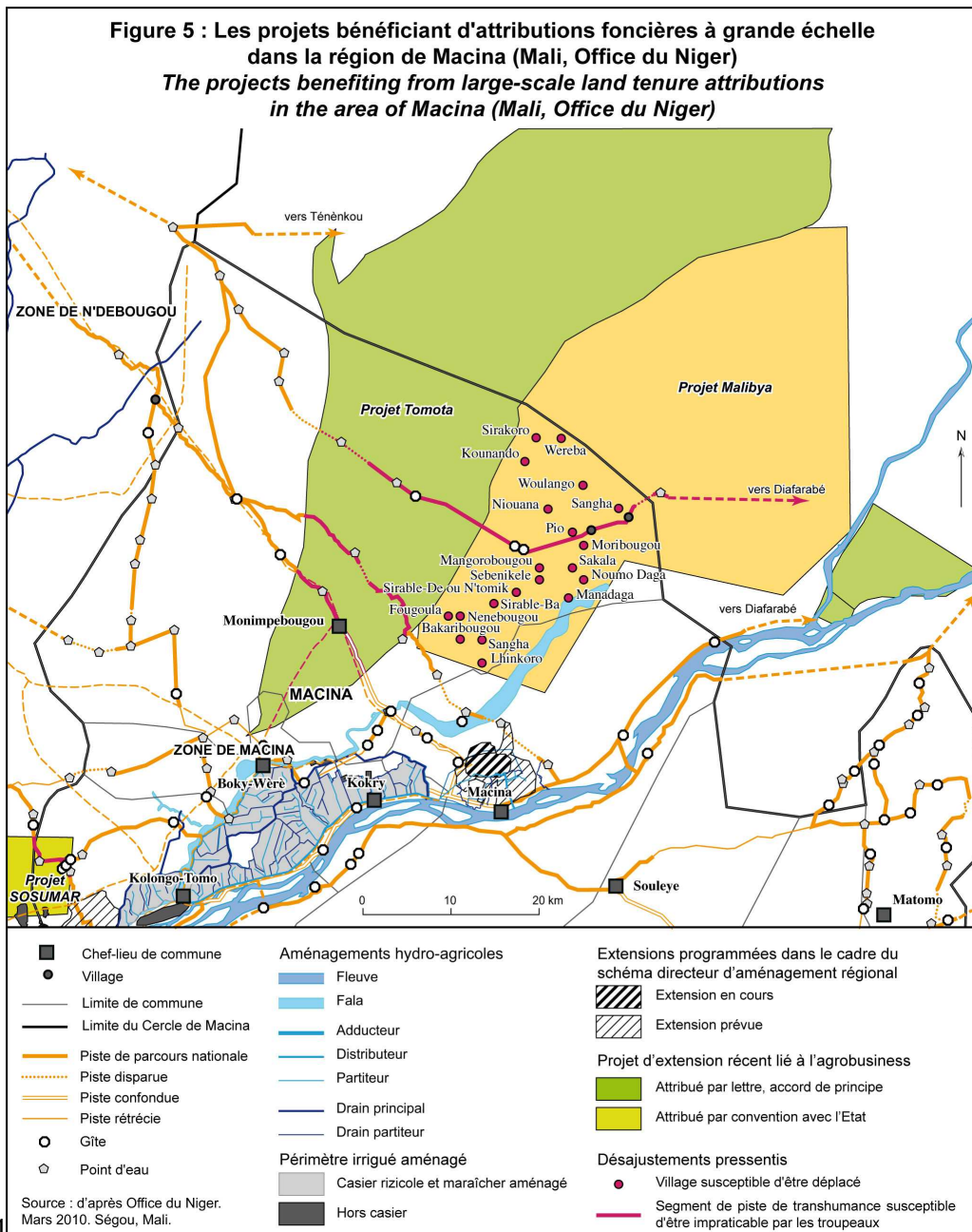
226 Boky Wéré ; mars 2010. F Brondeau

227Figure 4. Rubbles blocking the accesses of the villages
 228near the tarred road.
 229Boky Wéré ; in March, 2010

230

231A une échelle plus régionale, la redistribution des terres et leur privatisation condamne le système
 232traditionnel de gestion des ressources qui repose sur la pluri-fonctionnalité des ressources et de l'espace
 233la répartition saisonnière des usages. Des conventions de gestion des ressources ont été élaborées ces
 234dernières années à l'échelle des Communes et du Cercle de Macina de manière régler les conflits d'usage
 235de plus en plus fréquents entre cultivateurs et bergers à mesure que la zone irrigués s'étend (Coulibaly Y
 236et Sangaré Y 2003, PACT, 2005). Il s'agit d'élaborer ou de restaurer des règles qui soient en adéquation
 237avec l'évolution des formes d'occupation de l'espace (figure 5). Ces conventions risquent bien de devenir
 238caduques avant d'avoir été réellement expérimentées. Le PACT (Programme d'Appui aux Collectivités
 239Territoriales) s'inquiète ainsi de ce que le projet Malibya se mette en place sans concertation aucune avec
 240les acteurs responsables de la Convention en vigueur dans le Cercle de Macina. D'ores et déjà une des
 241principales pistes de transhumance est encombrée par la base établie par la société de génie civil chargée
 242des travaux d'aménagement au niveau de Kolongotomo (figure 5).

243



244
 245

246L'attribution de plusieurs dizaines de milliers d'hectares à des sociétés agro-industrielles va générer des
247recompositions socio-spatiales majeures dont la désorganisation de la gestion des troupeaux sera
248probablement une des premières manifestations: l'emprise spatiale des projets envisagés par Malibya et
249par Tomota dans la région de Moninpébougou, carrefour des transhumances en témoin (figure 5).

250

251 **Conclusion.**

252

253Au nom de la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire la zone Office du Niger a été hâtivement
254promue «grenier à riz de l'Afrique de l'Ouest», «plateforme d'intégration régionale», ou «pôle de
255production agricole»... Cette région est devenue un enjeu économique et politique majeur comme en
256témoigne la création toute récente au sein du gouvernement malien, d'un secrétariat d'état à l'Office du
257Niger. L'enjeu majeur réside dans une croissance rapide de la production destinée à l'approvisionnement
258d'un marché macro-régional. Si tels sont les objectifs des projets Alatona ou UEMOA, on ne peut
259s'empêcher de remarquer que des dizaines de milliers d'hectares sont destinés à soutenir la production de
260bio-carburant (Projet SOSUMAR, SUKALA et surtout TOMOTA). Les projets inscrits dans cette
261dynamique de promotion de l'agro-business répondent en fait à des objectifs fort différents et ne doivent
262pas forcément être assimilés.

263Le projet Malibya se situe, quant à lui, dans un processus bien particulier: celui de l'externalisation de la
264production agricole grâce à «l'accaparement des terres et de l'eau» (Cotula, 2009). Ce processus connu
265sous le terme de «land grabbing» a été particulièrement décrié et médiatisé ces derniers mois par les
266milieux associatifs militants (Grain, Via Campesina). La sécurité alimentaire est ici un argument
267manipulé à des fins tant économiques que politiques dans la mesure où l'essentiel de la production est
268destiné à approvisionner le marché libyen. Des projets similaires seraient envisagés par l'Arabie Saoudite
269(Défis Sud 2008): la société Foras pourrait mettre en valeur plusieurs dizaines voire centaines de milliers
270d'hectares dans cette région. Une grande opacité marque les accords de concessions foncières au Mali
271comme dans beaucoup de pays concernés par ce «land grabbing». Les perspectives de développement
272envisageables dans cette région sont donc difficiles à évaluer d'autant que la disponibilité de la ressource
273en eau et les conditions de sa répartition posent la question de la faisabilité même de ces projets qui
274pourraient ainsi s'avérer chimériques..

275Les mutations tant socio-économiques que socio-environnementales que l'on commence à peine à
276pressentir dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger sont toutefois sur bien des points sans doute
277sans précédent. Le modèle de croissance agricole qui a été choisi paraît peu compatible avec la recherche
278d'un processus de développement des exploitations familiales et la réduction de la pauvreté des
279populations locales.

280

281 **Références**

282

283Banque Africaine de Développement. *Projet Sucrier de Markala. Résumé exécutif du plan de*
284*réinstallation des populations.* 2009. www.environnement.gov.ml/

285

286Banque Africaine de Développement. *Projet Sucrier de Markala.* Résumé exécutif de l'étude d'impact
287environnemental et social. 2009. www.environnement.gov.ml/

288

289BCEOM 2001 *Schéma Directeur Développement Régional, Zone Office du Niger* Rapport de synthèse,
290BCEOM Montpellier.

291

292Bélières JF, Keita I, Sidibe S Gestion du système hydraulique de l'Office du Niger: évolutions et
293perspectives Actes du colloque La gestion des périmètres irrigués collectifs à l'aube du 21^{ème} siècle :
294enjeux, problèmes, démarches. Cemagref/Cirad/Ird Agropolis, PCSI 22-23 janvier 2001 Montpellier.

295

296Bélières JF, Kuper M. L'extension des périmètres. Un problème d'eau et de disponibilités financières. In :
297Kuper M, Tonneau J, Bonneval P (eds) *L'Office du Niger, grenier à riz du mali : succès économiques,*
298*transitions culturelles et politiques de développement.* Montpellier : CIRAD, 2002 : 227-32
299

300Béline E. *Les irrigations du Niger* 1921 Laroze Paris
301

302Brondeau F.« Un « grenier pour l'Afrique de l'Ouest » ? Enjeux économiques et perspectives de
303développement dans les systèmes irrigués de l'Office du Niger (Mali). *Géocarrefour* 2009 ; 84(1-2) : 43-
30453.
305

306Cotula L. *Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals*
307*in Africa.* IIED. FAO. IFAD. 2009
308

309Coulibaly Y. Bélières JF. Kone Y. Les exploitations agricoles familiales du périmètre irrigué de l'Office
310du Niger au Mali: évolutions et perspectives. *Cah Agric* 2006 ; 15(6): 562-69
311

312Coulibaly Y, Sangare Y. L'accès aux ressources et leur gestion dans les grands périmètres irrigués
313africains : de la prévention des conflits à la décentralisation à l'Office du Niger (Mali)
314*Cah. Agric* 2003 ; 12(4) : 247-51
315

316Dave B . L'Office de tous les plans agricoles. In : *Le mali est-il une puissance agricole ? Défis Sud* 2008
317

318Grain, Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière oct. 2008 :
319<http://www.grain.org/briefings/?id=212>.
320

321Kuper M, Olivry JC, Hassane A. Le fleuve Niger une ressource à partager. In : Kuper M, Tonneau J-,
322Bonneval P (eds) *L'Office du Niger, grenier à riz du mali : succès économiques, transitions culturelles et*
323*politiques de développement.* Montpellier : CIRAD, 2002 : 152-56
324

325Marchal JY. L'Office du Niger : îlot de prospérité paysanne ou pôle de production agricole ? *Revue*
326*Canadienne des Etudes Africaines*, 1974 ; 8 (1) : 73-90.
327

328Millenium Challenge Account (MCA) *Projet d'irrigation d'Alatona. Rapport d'étude d'impact*
329*environnemental et social.* MCA-CDM. 2009. www.mcamali.org/
330

331Millenium Challenge Account. (MCA) *Projet d'irrigation d'Alatona Plan d'Action de Réinstallation.*
332MCA-CDM. 2009 . www.mcamali.org/
333

334Morabito V. L'office du Niger au Mali, d'hier à aujourd'hui *Journal des africanistes* 1977 ; 47-1 : 53-82
335

336Ouvry F, N'Djim H, Kuper M, Hamel E, Barral JP. La gestion de l'eau. Un équilibre entre apports et
337drainage. In : Kuper M, Tonneau J-, Bonneval P (eds) *L'Office du Niger, grenier à riz du mali : succès*
338*économiques, transitions culturelles et politiques de développement.* Montpellier : CIRAD, 2002 : 152-56
339

340Zwarts L, van Beukering P, Kone B, Wymenga E Le Niger, une artère vitale : gestion efficace de l'eau
341dans le Bassin du Haut Niger Totnes (UK) : NHBS, 2005.
342